

Un tien vaut mieux que deux tu l'auras!!!

Lors de l'audience au cabinet du ministre du 15 septembre au matin, audience qui a duré deux heures en présence du directeur général, la délégation du SEA-UNSA qui comprenait trois directeurs d'EPLEFPA a **demandé l'inscription rapide au calendrier social de l'étude du statut de corps des directeurs (trices).**

La réponse de la conseillère a paru ambiguë à la délégation, car si le statut de corps a été abordé, il est apparu que **cela ne serait qu'une possibilité éventuelle parmi d'autres.**

L'administration ne semblait pas très motivée pour aller dans ce sens, indiquant **le peu de chance d'aboutir devant le ministère de la fonction publique, argument repris depuis 15 ans.**

Le SEA-UNSA direction considère que la priorité est à l'étude de faisabilité du statut de corps et de carrière dans le cadre d'un groupe de travail.

L'administration semblait lors de cet audience sur d'autres scénarios prioritairement.

Suite au communiqué du SEA-UNSA direction, l'administration serait prête à suivre notre demande sortant de l'ambiguïté.

Le SEA-UNSA direction demande donc une communication claire et précise du cabinet et du secrétariat général sur l'étude du statut de corps et de carrière des équipes de direction.

L'annonce ayant été déjà faite l'année passée, le SEA-UNSA direction, avant de crier victoire attend une confirmation politique formelle.

Notre revendication

Nous ne désirons pas que l'étude du statut de corps soit noyée dans le PPCR en cours de négociation, car c'est un autre sujet, ni dans l'instauration d'une classe exceptionnelle pour les enseignants(es), c'est aussi un autre sujet, ni dans les possibilités offertes dans les autres services du MAAF ce qui est encore autre sujet.

Nous souhaitons enfin ouvrir le chantier du statut de corps !